

## FICHE DIPLÔME

### NOM DE LA FORMATION

MASTER MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE PARCOURS DROIT DU TRAVAIL EXPERT – M2 DTE

### LIEU DE LA FORMATION

UFR DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE  
4 BOULEVARD GABRIEL  
21000 DIJON

### CODE RNCP

RNCP34081

### INTITULE RNCP

MASTER - ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

### ORGANISME CERTIFICATEUR

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

#### APTITUDES

Le Master 2 « Administration Economique et Sociale » parcours « AGE - Administration et Gestion des Entreprises : Droit du Travail Expert » vise à faire acquérir une expertise en droit social par l'approfondissement et la valorisation de compétences juridiques préexistantes, pour des cadres de ressources humaines, des avocats et conseils juridiques, des titulaires de mandats électifs dans des institutions représentatives du personnel, des membres d'organisation syndicale ou professionnelle... Il peut aussi constituer une spécialisation pour un juriste social junior.

## COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

- comprendre les évolutions principales du droit social (finalités, notions, tendances, pouvoirs...) et développer une approche réflexive ;
- définir des stratégies juridiques normatives (négociation collective, gestion contractuelle...), judiciaires et en relations sociales (management, dialogue social...) ;
- s'adapter aux situations spécifiques des structures (groupes, dimension transnationale, très petites entreprises...) et aux évolutions et enjeux de la vie économique et sociale (réorganisations, santé au travail...) ;
- réaliser une veille juridique régulière ;
- analyser des situations pratiques sous l'angle du droit social pour déduire et exposer des solutions juridiques appropriées, assurant la sécurisation juridique et privilégiant l'innovation et l'anticipation ;
- rédiger un article sur une question de droit social appliqué, du point de vue d'un praticien ;
- utiliser les outils numériques pour travailler de manière autonome ou en équipe en mode collaboratif

---

## VALIDATION POSSIBLE PAR BLOCS DE COMPETENCES

OUI

NON

## POSSIBILITES DE POURSUITE D'ETUDES

Poursuite en thèse possible.

## PASSERELLES POSSIBLES

NC

## EQUIVALENCES

NC

## PERSPECTIVES D'EMPLOI/METIERS ACCESSIBLES

Secteurs d'activité :

- services juridiques, Ressources Humaines, ou Relations Sociales d'entreprises privées (tous secteurs confondus) ;
- organisations professionnelles ;
- cabinet d'avocat.

Types d'emplois accessibles

- consultant juridique spécialisé en droit social, juriste social ;
- cadre de ressources humaines (DRH, responsable relations sociales) ;
- avocat spécialisé, conseiller juridique en droit social.

---

## DUREE DE LA FORMATION *(en heures)*

420H (152 h de présentiel et 258 h de Formation Ouverte et à Distance ou FOAD)

## PERIODE DE DEMARRAGE/FIN DE FORMATION

Septembre 2024 à Septembre 2025

## RYTHME DE L'ALTERNANCE

Journée de formation e-learning le vendredi de septembre à juin + regroupement en présentiel toutes les 6 semaines jeudi après-midi et vendredi journée de septembre à juin

---

## PROGRAMME DE FORMATION

### MASTER DROIT DU TRAVAIL EXPERT

<p><i>Première partie</i></p> <p><b>UE 1 Évolution du droit du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalités du droit du travail</li> <li>• Comité Social et Économique</li> <li>• Santé au travail</li> </ul> <p><b>UE 2 Adaptation du droit du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Très Petites Entreprises</li> <li>• Droit du travail international</li> </ul> <p><b>UE3 Veille juridique</b></p> <p><b>UE4 Méthodologie et travaux collaboratifs</b></p> <p><b>UE5 Mises en situation (dispense si expérience)</b></p>	<p><i>Seconde partie</i></p> <p><b>UE 1 Évolution du droit du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue social, négociation collective</li> <li>• Éclatement des notions : aménagement du temps de travail, télétravail et droit à la déconnexion</li> </ul> <p><b>UE 2 Adaptation du droit du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réorganisations</li> <li>• Contentieux complexe</li> <li>• Droit pénal du travail</li> </ul> <p><b>UE3 Veille juridique</b></p> <p><b>UE4 Travail d'étude et de recherche</b></p> <p><b>UE5 Mises en situation (dispense si expérience)</b></p>
---	---

---

## METHODES PEDAGOGIQUES

Enseignement à distance par le biais d'une plateforme avec dépôts de documents + visioconférences via TEAMS.

Ateliers pratiques en présentiel en présence d'enseignants et intervenants extérieurs.

## MODALITES D'EVALUATION

Contrôles continus + contrôles terminaux.  
Production d'un travail de recherche.

Le diplôme est obtenu avec une moyenne de 10/20

---

## PREREQUIS

L'accès au Master 2 « Administration Economique et Sociale » parcours « AGE - Administration et Gestion des Entreprises : Droit du Travail Expert » est ouvert aux étudiants titulaires d'un M1 AES mention « AGE » ou d'un M1 Droit social ou d'un M1 GRH sous réserve de bénéficier d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

L'accès est conditionné au suivi préalable :

- pour les étudiants titulaires d'un Master I AES mention AGE au suivi de l'enseignement «Droit du travail approfondi » lors de cette première année de Master
- d'enseignements tant fondamentaux en droit du travail que d'approfondissement en droit social (protection sociale, droit social appliqué...) et/ou de gestion des ressources humaines
- d'un stage pratique d'au moins 2 mois en droit social appliqué.

Une orientation adaptée au projet professionnel poursuivi est préalablement requise.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Dépôt du dossier sur la plateforme e-candidat à partir d'avril mai 2024

<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/connect#!accueilView>

## PROCEDURE D'ADMISSION

L'accès est conditionné :

- à l'obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage annuel avec une entreprise d'accueil (4 jours en entreprise et une journée pour les enseignements par semaine ; attention exceptionnellement lors des regroupements en présentiel : 3 jours en entreprise et 2 jours à Dijon)
  - à l'examen du parcours universitaire de l'étudiant
  - à la capacité d'accueil du diplôme
- 

## MOYENS MOBILISES POUR LA RECHERCHE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Mobilisation du réseau des anciens.

## MOYENS MOBILISES EN COURS DE FORMATION POUR FACILITER LA RECHERCHE D'EMPLOI

Diffusion d'offres d'emplois par mails.

---

**Souhaitez-vous bénéficier de notre livret d'apprentissage dématérialisé ?**

OUI

NON

**Accessibilité pour les personnes en situation de handicap ?**

OUI

NON

---

### COORDONNEES

#### Responsable pédagogique

**Prénom** : Céline / Angélique

**NOM** : LAURICHESSE / THURILLET BERSOLLE

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Email : [celine.laurichesse@u-bourgogne.fr](mailto:celine.laurichesse@u-bourgogne.fr) / [angelique.thurillet-bersolle@u-bourgogne.fr](mailto:angelique.thurillet-bersolle@u-bourgogne.fr)

#### Chargé(e) d'ingénierie de formation

**Prénom** : Julie

**NOM** : PROENCA

Téléphone : 06 68 92 26 05

Email : [julie.proenca@u-bourgogne.fr](mailto:julie.proenca@u-bourgogne.fr)

#### Assistante

**Prénom** : Elodie

**NOM** : GALIMARD

Téléphone : 06 66 85 48 80

Email : [elodie.galimard@u-bourgogne.fr](mailto:elodie.galimard@u-bourgogne.fr)

---

## INDICATEURS DE RESULTATS

### TAUX DE DIPLOMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Donnée pôle pilotage uB :

Session 2021-2022 : 100%

### TAUX DE POURSUITE D'ETUDES DES PUBLICS APPRENTIS

Données enquête SEFCA\* :

Session 2021-2022 : Données Non Significatives\*\*      Session 2022-2023 : 40%

*\*Taux calculés sur l'effectif de répondants*

*\*\*Nombre de répondant à l'enquête insuffisants (Taux de retour inférieur à 30%)*

### TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Données SEFCA :

Session 2022-2023 : 20%

### TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE GLOBAL DES PUBLICS APPRENTIS (à 6 mois)

Données enquête SEFCA\* :

Session 2021-2022 : Données Non Significatives\*\*      Session 2022-2023 : 100%

*\*Taux calculés sur l'effectif de répondants*

*\*\*Nombre de répondant à l'enquête insuffisants (Taux de retour inférieur à 30%)*

### TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS APPRENTIS DANS LE OU LES METIERS VISES PAR LE DIPLOME (à 6 mois)

Données enquête SEFCA\* :

Session 2022-2023 : 100%

*\*Taux calculés sur l'effectif de répondants*

Plus d'indicateurs sur le site de l'observatoire des étudiants : <https://ode.u-bourgogne.fr/>

Données INSERSUP sur la mention **Administration économique et sociale** :

Insertion professionnelle :

- Effectif de diplômés session **2021**, sortants de l'enseignement supérieur : **29**
- Effectif de diplômés session **2021**, poursuivant des études supérieures : **2**
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés **2021** mesuré à **6 mois** (Source InserSup) : **75,9 %**
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés **2021** mesuré à **18 mois** (Source InserSup) : **93,1 %**
- Taux d'emploi en France et à l'étranger des diplômés **2020** mesuré à **18 mois** (Source enquête IP) : pas de donnée disponible

*L'effectif de diplômés sortants de cette mention étant inférieur à 20 pour l'année universitaire considérée, un cumul avec l'année universitaire précédente a été effectué.*